

Envoyé en préfecture le 21/12/2022

Reçu en préfecture le 21/12/2022

Affiché le

ID : 029-200067197-20221220-2022084-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 20 décembre 2022
---	--

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	22 + 6 pouvoirs	08 décembre 2022	09 décembre 2022

N° délibération	Objet
2022-084	Prestations de mise à disposition de services – tarifs année 2023

Le vingt décembre 2022 à 18 heures 30 mn, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Hubert LE LANN, Barbara PERRON

BOLAZEC : Coralie JEZEQUEL

BOTMEUR :

BRASPARTS : Anne ROLLAND, Jean-Yves BROUSTAL, Josiane GUINVARC'H

BRENNILIS : Alexis MANAC'H, Marie-Noëlle JAFFRE

HUELGOAT : Gérard TOSSER, Marc QUEMENER

LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

LOPEREC : Jean-Yves CRENN, Maryvonne LE GUILLOU

LOQUEFFRET : Sylvie ALLAIN, Marcel SALAÛN

PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : Georges MORVAN, Jean LE GAC, André PAUL

Pouvoirs : Brigitte COURBEZ à Hubert LE LANN, Philippe ROBERT-DANTEC à Anne ROLLAND, Marie-Brigitte BRETHERS à Gérard TOSSER, Jacques THEPAUT à Marc QUEMENER, Typhaine BODENEZ à Jean-François DUMONTEIL, Eric GONIDEC à Jean-Yves CRENN

Absents excusés : Éric PRIGENT, Claude MOREL, Christophe DANIEL

Secrétaire de séance : Coralie JEZEQUEL

Rapporteur : Jean-François Dumonteil

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée qu'il existe des tarifs de mise à disposition de services, cela permet d'utiliser les services et équipements d'un EPCI par ses communes membres en dehors des compétences transférées.

Les tarifs de mise à disposition de services ont été débattu lors de la réunion de la commission Déchets ménagers et Voirie le 08 décembre 2022.

Les prestations et leurs coûts sont définis dans le tableau suivant :

Désignation	Unité	Tarifs 2023
Main d'œuvre	Heure	33 €
Tracto JCB chauffeur inclus	Heure	60 €
Tracteur super épareuse chauffeur inclus	Heure	60 €
Lamier avec chauffeur inclus	Heure	65 €
Camion avec chauffeur inclus	Heure	60 €
Fourgon	Heure	10 €
Cylindre vibrant	Journée	120 €
Tracteur Kubota avec chauffeur inclus	Heure	50 €
Location camion (selon convention établie)	Demi-Journée	110 €
Location de bétonnière	Journée	36 €
Location de débroussailleuse	Journée	36 €
Location de tronçonneuse	Journée	48 €
Contrôle Assainissement non collectif	Forfait	90 €

Il est demandé à l'assemblée de délibérer sur les prestations et tarifs proposés.

Adopté à l'unanimité par l'assemblée.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,

La secrétaire,

